



République française
Département de l'Hérault
EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Syndicat Mixte de Gestion du Salagou

Réf n° 252/2016

OBJET : Passage OGS en commissions des Sites

Membres : 18

Présents votant : 16

Pouvoirs : 0

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille seize, et le 13 juin

Le Comité Syndical de gestion du Salagou, dûment convoqué le 6 juin 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Parc de la Communauté de Communes du Clermontais.

PRESENTS votants :

- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Salvador RUIZ, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Daniel VIALA, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Valérie ROUVEIROL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT
- Madame Marie-Christine BOUSQUET, Conseillère départementale du canton de LODÈVE,
- Madame Julie GARCIN-SAUDO, Conseillère départementale du canton de PÉZENAS,
- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC,
- Monsieur Louis VILLARET, Conseiller départemental du canton de GIGNAC,
- Madame Marie-Pierre PONS, Conseillère départementale du canton de ST PONS DE THOMIERES
- Madame Patricia WEBER, Conseillère départementale du canton de LATTES

Madame la Présidente présente la démarche « Opération Grand Site » et l'état d'avancement de la démarche du syndicat mixte a rédigé, avec l'ensemble des partenaires, son programme d'action « OGS 2015-2020 », dit « Tome II »,

Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :

Ce dernier doit être soumis pour avis aux commissions départementale et supérieure des sites.

Le Comité Syndical,
Le rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré,

VALIDE à l'unanimité le programme d'actions « OGS 2015-2020 », dit « Tome II ».

Affichée le :

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault, le 13 juin 2016

La Présidente

Marie PASSIEUX